

ANTICIPER ET PILOTER MON ENTREPRISE



VOLET 1


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



CCI GRAND EST

La Région
Grand Est

LÀ OÙ L'AVENIR SE JOUE

STOP AUX IDÉES REÇUES !

IDÉE REÇUE N°1



“Je vais attendre que l’orage passe et que le contexte me soit plus favorable”

FAUX !

Les difficultés que traverse votre entreprise ne se régleront pas toutes seules :

- **Agissez dès l'apparition des difficultés**
- **Prenez l'attache de personnes en mesure de vous accompagner** : expert-comptable, banquier, avocat, ...

IDÉE REÇUE N°2



“Le Tribunal de commerce ne fait que sanctionner les entreprises en difficulté”

FAUX !

Pour beaucoup, le terme “tribunal” sous-tend des finalités négatives : faillite, responsabilité, sanction, etc. Pourtant, le tribunal de commerce est un **interlocuteur-clé en matière de prévention des difficultés**. Il **oriente, aide et accompagne le dirigeant d'entreprise qui traverse des difficultés**.

IDÉE REÇUE N°3



“Mon entreprise est en difficulté, il faut que je travaille davantage pour les surmonter !”

FAUX !

Il peut être tentant de fournir des efforts supplémentaires pour sortir d'une situation difficile. Néanmoins, il est important de :

- **Prendre du recul sur la situation** : une stratégie payante pendant une période pourrait ne plus être adaptée
- **S'appuyer sur les professionnels exerçant dans votre entreprise**
- **Solliciter des conseils qui sauront vous accompagner** : expert-comptable, conseil juridique, banquier,...

QUELS SONT LES SIGNAUX FAIBLES QUI DOIVENT M'ALERTER ?

LES IDENTIFIER POUR MIEUX LES CONTRER

UNE DIFFICULTÉ PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Dans la vie d'une entreprise, les **difficultés pouvant aboutir à une situation de cessation de paiement sont nombreuses**, et le chef d'entreprise se retrouve souvent seul pour les affronter.

Il n'est pas rare qu'une difficulté en entraîne une autre, avec le risque d'entrer rapidement dans un **cercle vicieux** qui conduit bien souvent les banques, fournisseurs, et même les clients d'une entreprise à **devenir méfiants et à mettre un terme à leur collaboration**.

LES SIGNAUX FAIBLES QUI DOIVENT VOUS ALERTER

FINANCIERS

- Résultat net négatif
- Défaut de trésorerie
- Détérioration du fonds de roulement
- Refus de financement
- Impayés ou défaillance d'un client
- ...

RÉGLEMENTAIRES

- Renchérissement des coûts
- Modification nécessitant des coûts de mise en conformité
- Contentieux
- ...

L'effet boule de neige des difficultés

SOCIAUX

- Sureffectif ou sous-effectif
- Événements sociaux majeurs
- Désaccord ou mésentente en interne
- Problématique de gestion de personnel
- ...

OPÉRATIONNELS ET DE MARCHÉ

- Obsolescence de l'outil de production
- Sous-activité continue
- Dépendance économique
- Arrivée à terme d'un contrat important
- ...

DES CONSÉQUENCES

IMPORTANTES POUR LE DIRIGEANT

- **Optimisme excessif** (concentration sur les sujets urgents et négligence des problèmes structurels)
- **Accumulation des tâches** (gestion du quotidien de l'entreprise)
- **Isolement** du dirigeant



DES RISQUES FINAUX

CONSIDÉRABLES POUR L'ENTREPRISE

- **Perte de partenaires** (retrait des banques, fournisseurs)
- Méfiance des clients
- **Isolement** de l'entreprise
- Risque de **cessation de paiement** et d'entrée en **procédure judiciaire**





Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Avec le soutien de :



Ce guide est le fruit d'un partenariat entre la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Est et la Région Grand Est. Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires régionaux qui accompagnent et agissent aux côtés des entreprises en difficulté pour leur précieuse contribution.

Clause de non-responsabilité : une attention particulière sera portée par les auteurs de cette publication pour assurer l'exactitude des informations diffusées ainsi que leur mise à jour régulière. Cependant, ils ne pourront être tenus responsables de l'utilisation et de l'interprétation des informations contenues dans cette publication.

Crédits : photos RGE Christophe Jung - Adobe stock / illustrations Canva